



**Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré**



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



06 80 13 44 28

<https://www.sies.fr>

Combattre la culture de la violence et du couteau.

L'Éducation nationale compte un mort supplémentaire dans ses rangs. Mélanie GRAPINET, mère d'un jeune enfant, employée en qualité d'assistante d'éducation au collège Françoise-Dolto de Nogent, a été assassinée, poignardée de plusieurs coups de couteau à l'entrée de l'établissement, par un collégien de 14 ans. Le **SIES** présente ses condoléances à sa famille, ses proches, ainsi qu'aux personnels de l'établissement scolaire.

Cette nouvelle tragédie, que le **SIES** refuse de voir classée parmi les « *faits divers* », est un phénomène de société, celui de la « *culture de la violence et du couteau* », qui prospère sur le terreau de la permissivité et de l'impunité. Cela se traduit par la multiplication des agressions quotidiennes envers les professeurs, les autres personnels, entre élèves, et désormais par des meurtres et des assassinats impliquant des mineurs.

Les parents devraient pouvoir confier leur enfant en toute confiance et sécurité à l'Éducation nationale. Les professeurs, les autres personnels de l'Éducation nationale et les élèves devraient pouvoir se rendre dans un établissement scolaire sans peur pour leur vie ou que l'on porte atteinte à leur intégrité physique ou psychique. Les agents de la Fonction Publique devraient pouvoir se rendre en toute sérénité sur leur lieu de travail et pouvoir exercer leur métier en toute sécurité. Ce n'est plus le cas depuis de nombreuses années. Tous peuvent légitimement craindre d'être la cible d'une nouvelle attaque terroriste islamiste ou d'actes de violence et de barbarie totalement gratuits de la part d'un élève ou d'un parent d'élève. Ils peuvent également redouter d'être victimes d'un acte de folie d'un élève souffrant de graves troubles psychiatriques, présentant un danger pour autrui, qui relèverait de soins, d'un suivi médico-social et d'un enseignement adaptés, prodigués par des spécialistes volontaires et formés œuvrant au sein d'un établissement spécialisé, et pourtant maintenu dans un établissement scolaire au nom du dogme de l'inclusion.

Le **SIES** aborde régulièrement le sujet des violences scolaires et revendique l'impérieux rétablissement de l'autorité des professeurs et des adultes. Il y a consacré de nombreux articles et éditoriaux dont celui de mars 2025 au titre malheureusement prophétique : « *L'École à couteaux tirés* ».

Des solutions pour endiguer le phénomène sont connues : sanctionner véritablement et fermement les élèves perturbateurs ou violents ; en finir avec le sursis systématique ; responsabiliser financièrement et pénalement les parents ; protéger les personnels. La sanction est éducative. Elle a également valeur d'exemple pour les autres élèves qui seraient tentés de commettre des actes identiques. L'exclusion définitive d'un établissement ne règle certes pas toujours les problèmes de l'élève perturbateur ou violent, mais présente un caractère prophylactique pour les autres élèves, les professeurs et les autres personnels.

Jean-Baptiste VERNEUIL - Président du SIES